

NOUVEAUX PERSONNELS DE DIRECTION FICHE ANNUELLE D'ADHÉSION AU SNPDEN-UNSA

 **À RETOURNER**
DÈS QUE VOUS SEREZ EN POSTE À :
SNPDEN - Adhésion • 21, rue Béranger
75003 Paris

OU

ADHÉRER EN LIGNE SUR :

www.snpden.net

PAIEMENT UNIQUEMENT PAR CARTE BLEUE

ACADÉMIE

FAISANT FONCTION LISTE D'APTITUDE DÉTACHEMENT LAURÉAT DU CONCOURS

ANNÉE D'ENTRÉE DANS LA FONCTION

AUTORISATION DE COMMUNIQUER LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSOUS (LOI DE LA CNIL) : OUI NON

HOMME FEMME DATE DE NAISSANCE

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TÉL. ÉTABLISSEMENT TÉL. DIRECT

PORTABLE

MAIL ACADÉMIQUE

MÈL PERSONNEL

CHÈQUE PRÉLÈVEMENT (EN 6 FOIS ; FRAIS : 4,00 €)

À LE SIGNATURE

CHOISISSEZ LA RECONDUCTION AUTOMATIQUE À LA DATE ANNIVERSAIRE : OUI NON

MONTANT DE LA COTISATION SNPDEN * VOUS POUVEZ Y AJOUTER VOTRE ADHÉSION À
MONTANT TOTAL DU RÈGLEMENT MANAG'ÉDUC AU TARIF PARTENAIRE DE 90 €

UN SYNDICAT À VOTRE SERVICE

UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

Première affectation, titularisation, mobilité, promotions...

DES CONSEILS EN ACADÉMIE ET AU NIVEAU NATIONAL :

Réseau de collègues, référents-conseils académiques, perdus correspondants du siège, formations syndicales au « métier »...

UNE PROTECTION RENFORCÉE

Le SNPDEN-UNSA travaille en étroite collaboration avec l'Autonome de solidarité.

Les adhérents SNPDEN-UNSA qui sont aussi adhérents de l'Autonome (voir conditions sur : autonome-solidarite.fr/) bénéficient ainsi des conseils et de l'appui concertés des deux organisations.

**MONTANT
UNIQUE POUR
LES NOUVEAUX
ADHÉRENTS :
100€***

* Entrants dans la fonction et faisant fonction.

1

DÉTERMINEZ LE MONTANT DE VOTRE COTISATION

Les entrants dans la fonction et les faisant fonction (FF) bénéficient d'un tarif unique de 100 €, soit un coût réel de 34 €. Ensuite, la cotisation est fonction de votre indice. Pour les retraités, c'est la ligne « revenu principal » de votre bulletin de pension qui est prise en compte. Reportez-vous aux tableaux ci-dessous. N'oubliez pas que 66 % de votre cotisation vous sont remboursés par une déduction fiscale : vous aurez par la suite la possibilité de télécharger, sur le site du SNPDEN, l'attestation de déduction fiscale pour les impôts. L'adhésion prend effet dès validation de la cotisation acquittée et est valable pour 1 année calendaire (de date à date).

2

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT

EN LIGNE PAR CB (FRAIS : 2,00 €) ;

- Paiement en 1 ou 3 fois par chèque ;
- Prélèvement automatique sur 6 mois consécutifs (frais : 4,00 € ; merci de compléter le mandat de prélèvement ci-après). Le premier prélèvement est effectué le 5 du mois suivant l'adhésion.
- Prélèvement automatique avec reconduction annuelle.

COTISATIONS ACTIFS : PART SNPDEN COTISATION UNSA ACTIFS	MONTANT TOTAL DE LA COTISATION 2025 - 2026	COÛT RÉEL	COÛT MENSUEL
inférieur à 551	183,17	62,28	5,19
entre 551 et 650	212,93	72,39	6,03
entre 651 et 719	245,68	83,53	6,96
entre 720 et 800	266,51	90,61	7,55
entre 801 et 880	282,58	96,08	8,00
entre 881 et 940	303,42	103,16	8,59
entre 941 et 1020	324,25	110,24	9,19
entre 1 021 et 1 128	351,04	119,35	9,94
supérieur à 1 128	381,40	129,67	10,81
COTISATIONS RETRAITÉS : PART SNPDEN + COTISATION UNSA RETRAITÉS	MONTANT TOTAL DE LA COTISATION 2025 - 2026	COÛT RÉEL	COÛT MENSUEL
pension brute inférieure à 1913 €	96,65	32,86	2,74
pension brute entre 1914 € et 2 257 €	120,52	40,98	3,41
pension brute entre 2 258 € et 2 497 €	140,47	47,46	3,98
pension brute entre 2 498 € et 2 778 €	155,42	52,84	4,40
pension brute entre 2 779 € et 3 056 €	170,90	58,11	4,84
pension brute entre 3 057 € et 3 264 €	185,10	62,93	5,24
pension brute entre 3 265 € et 3 541 €	199,71	67,90	5,66
pension brute entre 3 542 € et 3 899 €	215,25	73,18	6,10
pension brute supérieure à 3 899 €	232,86	79,17	6,60

MODE DE PAIEMENT :

par CB en ligne en une seule fois (+ 2,00 € de frais bancaires) OU par chèque en une ou plusieurs fois OU par prélèvements automatiques : en six fois (+ 4,00 € de frais bancaires)

